

SASU 2N CONCEPT
Au capital de 1 000 € (Mille euro)
384, Avenue du 15^{ème} Corps
83200 Toulon
SIRET : 102 578 028 00015

Procès-verbal des décisions de l'associé unique de la S.A.S.U 2N CONCEPT
En date du 15 Avril 2026

Je soussignée M. MOUSTAFA Nassim, agissant en qualité de président et seul associé de la SASU 2N CONCEPT, à pris comme décision sur le point suivant :

- Fixation de la rémunération du président

Résolution 1 – Non-rémunération du président

M. MOUSTAFA Nassim demeurant : 528, Route Du Val d'Ardene – 83200 TOULON, est le président, sa rémunération mensuelle fixée pour l'année 2026 est de 0.00€.

Cette rémunération sera éventuellement modifiée suivant le bon fonctionnement de la société.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Toulon, le 15 Avril 2026

